

Résumé (livre pages 130-131)

Le droit de vote pour les hommes

En France depuis la Révolution, le pouvoir appartient au peuple. Mais jusqu'à 1848, seuls les hommes riches votent. En 1848, une loi accorde le droit de voter à tous les hommes de 21 ans. C'est le suffrage masculin.

Des droits pour les femmes

A cette époque, les femmes sont considérées comme inférieures aux hommes. Elles ne possèdent rien, doivent obéir à leur mari, ne peuvent pas divorcer... Elles ne font pas d'études et ne participent pas à la vie publique car elles n'ont pas le droit de voter.

Des femmes et des hommes se battent contrent ces inégalités. En 1882, l'enseignement est obligatoire pour les filles comme pour les garçons. En 1884, le droit de divorce est rétabli. Et enfin en 1944 elles obtiennent le droit de vote. C'est le suffrage universel. Mais des inégalités continuent d'exister. Aujourd'hui encore, il existe des différences de salaires et les femmes n'ont pas toujours autant accès à certains postes que les hommes (ministres, chefs d'entreprises, ...)

Vocabulaire

un salaire : le paiement que reçoit une personne qui travaille dans une usine ou une entreprise.

le suffrage: le vote.

le suffrage universel : le droit de vote accordé à tous les citoyens d'un pays.

La vie publique: toutes les actions concernant la vie politique de la société.

Questions possibles

1. A quel âge peut-on voter aujourd'hui ? (/3)
2. Quel grand écrivain s'est prononcé en faveur des droits des femmes ? (/3)
3. Combien y a-t-il eu de femmes présidente de la République en France ? Et de femmes premier ministre ? (/4)
4. Trouve deux autres exemples qui montrent que certaines inégalités demeurent encore aujourd'hui. (/4)